

Cap-d'Espoir : une sentinelle à l'entrée de la baie des Chaleurs

Mélina Roussy et Gordon Trachy

Volume 55, numéro 1 (191), avril-juillet 2018

Les gardiens de la mer

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87950ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roussy, M. & Trachy, G. (2018). Cap-d'Espoir : une sentinelle à l'entrée de la baie des Chaleurs. *Magazine Gaspésie*, 55(1), 31–31.

Cap-d'Espoir : une sentinelle à l'entrée de la baie des Chaleurs

Il y a longtemps, le ministère de la Marine choisit stratégiquement le secteur de Cap-d'Espoir pour offrir un point de référence aux bateaux entrant dans la baie des Chaleurs.

◆ **Mélina Roussy** en collaboration avec **Gordon Trachy**
Cap-d'Espoir

À l'époque où la morue était abondante en Gaspésie, les gardiens de phare éclairaient la nuit des navigateurs et des pêcheurs qui longeaient les côtes. Dès lors, que ce soit comme point de repère la nuit ou pour avertir les marins du risque de naviguer trop près des côtes pendant la météo défavorable, nul marin n'avait besoin d'être convaincu de l'utilité des phares comme celui de Cap-d'Espoir.

En 1873, le ministère de la Marine construisit et alluma le premier phare de Cap-d'Espoir. Celui-ci en bois fut démoli en 1939 pour être remplacé par une structure de béton armé la même année. De forme octogonale, il est d'une hauteur de 14,6 m, sa largeur de 6 m au sol et de 5,5 m au sommet. Pour terminer, il est surmonté d'une lanterne circulaire en métal, de couleur rouge et blanche.

Il fut automatisé en 1987 et reconnu comme édifice fédéral du patrimoine le 11 mars 1988. Le site du phare comprend actuellement le phare, un hangar, un abri du criard de brume, un bâtiment pour l'équipement de navigation, une maison de gardien et une maison pour l'assistant du gardien.

Aujourd'hui, seule la lanterne circulaire est toujours en fonction (quatre éclats blancs de deux secondes toutes les minutes).

Les gardiens Beck et Trachy

Arthur Beck fut le gardien du phare de 1925 à 1961. En 1962, son fils Réginald qui était son assistant prit la relève jusqu'en 1984.



Le phare de Cap-d'Espoir.
Photo : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P192, D20,, P14.

Gordon Trachy qui était depuis 1960 gardien de phare sur l'île d'Anticosti (milieu isolé) fut transféré en 1965 à Cap-d'Espoir, et ce, comme adjoint à Réginald Beck. Il y travailla jusqu'en 1975.

Le gardien Trachy fut en fonction aux phares de Table Head, de pointe Ouest et de Carleton Point sur l'île d'Anticosti. Il fut gardien aussi sur la Basse Côte-Nord et sur l'île de Corossol au large de Sept-Îles, des endroits très isolés. Il travaillait même onze mois consécutifs au phare de Table Head sans quitter les lieux, ce qui lui donnait un mois de congé par année. Comme il dit : « la vie était différente dans chaque phare à cause de l'isolement, car en milieu rural la vie était la même pour tous les autres travailleurs. »

Le rôle du gardien était de veiller à la bonne marche de son phare et du criard à brume. À cause de cette

dernière, il fallait garder le criard en fonction 24 heures par jour. Quant à elle, la lumière (lanterne) était mise en marche tous les soirs.

Hélas dans les années 1980, les systèmes de navigation plus sophistiqués à bord des navires ont incité le gouvernement à fermer chacun des phares, plusieurs furent même démolis à l'exception de quelques-uns devenant des attraits touristiques. Aujourd'hui, il y a seulement la lumière qui fonctionne toujours dans le phare de Cap-d'Espoir, tous les autres bâtiments ont été vendus. Quant à Gordon Trachy, il fut transféré au ministère de Pêches et Océans, et ce, comme inspecteur des produits marins en usine jusqu'à sa retraite.

Si un jour vous avez la chance de voir le phare de Cap-d'Espoir, dites-vous que c'est plus qu'un beau morceau d'architecture ! ◆

Sources

- Feu Hélène Audet et Gordon Trachy.
- *Répertoire du patrimoine culturel du Québec.*